



L'ENQUÊTEUR DU  
**PARANORMAL**

CHRISTIAN R. PAGE

**3**



LES ÉDITIONS  
**PUBLISTAR**

CHRISTIAN R. PAGE

L'ENQUÊTEUR DU  
**PARANORMAL**

3

*À Benoît Dutrizac  
Mon collègue, mon complice, mon ami...*



## INTRODUCTION

### Tout est question de... preuves

« **E**t quelles sont vos preuves ? »  
Voilà une question à laquelle les enquêteurs du paranormal doivent faire face au quotidien. Mais, pour y répondre, il faudrait peut-être se demander : « De quel type de preuves parlons-nous ? » Cette interrogation n'a rien de rhétorique : elle signifie qu'il est important de définir clairement ce qu'on entend par « preuve ». Le manque de clarté et de rigueur à ce propos explique d'ailleurs pourquoi les phénomènes paranormaux continuent d'alimenter la controverse.

Dans l'univers du paranormal et du fantastique, le mot « preuve » fait peut-être partie de ceux dont le sens est le plus flou. Il y a autant de définitions que d'enquêteurs, et quand deux personnes ne s'entendent pas dès le départ sur le sens qu'elles donnent à un mot si important, le débat risque fort de tourner au combat de boxe. Et, croyez-moi, j'ai

vécu plus d'une fois ce type d'expérience ! Qu'est-ce qu'une preuve « pertinente » ? Dans les faits, cette pertinence est souvent déterminée par le degré de crédulité de l'individu. Pour certains, il suffira d'une simple vidéo sur YouTube pour prouver que les extraterrestres nous ont visités, alors que d'autres jugeront qu'il faudrait beaucoup plus qu'un échantillon biologique. Bref, ce qui pour les uns est significatif – et donc probant – ne l'est pas forcément pour les autres.

Pour ma part, j'accorde une valeur différente aux « preuves » selon qu'elles appartiennent aux trois catégories suivantes : preuve populaire, preuve scientifique et preuve judiciaire.

La **preuve populaire** ne convainc que les... convaincus, qu'ils soient croyants ou sceptiques. C'est par exemple une vidéo anonyme postée sur YouTube ou le récit d'un témoin oculaire. Il ne s'agit pas tant d'une « preuve » que d'une confirmation servant essentiellement à justifier pourquoi on adhère à telle ou telle croyance. De telles affirmations sont très souvent introduites par un pronom indéfini ou un sujet vague : « On prétend que... », « Des experts disent... », etc. Évidemment, les personnes qui y recourent ne nous disent jamais qui sont ces *on* ou ces *experts*, mais cela n'a aucune importance. L'impression de crédibilité transcende la valeur de l'affirmation. La preuve populaire, c'est aussi celle des témoignages. Si quelqu'un affirme avoir vu un fantôme, pourquoi en douter ? (À plus forte raison si « j'ai moi-même déjà vu un fantôme ».) Il faut être conscient que la valeur du témoignage est souvent exagérée. Mais, rétorqueront certains, des témoignages n'ont-ils pas conduit des accusés à la potence ? C'est vrai... mais, dans ces cas, il y

avait au minimum un *corpus delicti*. Or, en matière de paranormal, ce « corps du délit » – l'ovni, le fantôme ou le *chupacabras* – n'est jamais là à l'arrivée des enquêteurs ; ou, s'il est là, il quitte rapidement les lieux. Pris isolément, un témoignage n'est pas sans valeur (comme le soutiennent les sceptiques), mais sa portée reste très limitée. Au Moyen Âge, des milliers de gens ont prétendu avoir vu le diable ou des fées. Doit-on en conclure que ces êtres existent uniquement parce que des gens ont juré les avoir aperçus ? Je ne crois pas. L'accumulation d'anecdotes – et les témoignages ne sont rien d'autre que des anecdotes – ne constituera jamais un fait scientifique.

La **preuve scientifique** est (quasi) irréfutable. C'est la preuve sur laquelle tous sont d'accord, croyants et sceptiques. Lorsque l'astronome Carl Sagan (1934-1996) disait : « Une affirmation extraordinaire demande une preuve extraordinaire », c'est sans doute à ce genre de preuve qu'il pensait. Hélas, à ce chapitre, nous n'avons aucune balise pour déterminer à partir de quand le niveau d'une « affirmation » est « extraordinaire » et, par conséquent, de ce que pourrait être une « preuve extraordinaire ». Autre difficulté : la plupart des phénomènes paranormaux (perception extrasensorielle, apparitions de fantômes, poltergeists, etc.) ne sont pas des phénomènes scientifiques. Rappelons qu'en science, pour être attesté, un phénomène doit passer par quatre paliers de reconnaissance : l'observation, la formulation d'une hypothèse (pour en prévoir son caractère reproductible), la démonstration par l'expérimentation et, enfin, l'élaboration d'une théorie pour en expliquer la mécanique. Dans le cas des phénomènes paranormaux, on dépasse rarement la

première étape. De tels phénomènes paranormaux ne sont donc pas scientifiques, et vouloir les valider en utilisant ce genre de modèle me paraît utopique. Malheureusement, pour les scientifiques – et les sceptiques militants –, cette « preuve scientifique » est trop souvent la seule que les scientifiques – et les sceptiques militants – jugent valable pour reconnaître l'existence d'un phénomène paranormal. Et sans cette sacro-sainte reconnaissance, ils refusent d'étudier ces « anomalies » parce qu'elles n'entrent pas dans le moule de la « méthode scientifique ». C'est dommage. Je ne suis pas prêt à faire table rase de la science – malgré ses imperfections, ce modèle a donné d'excellents résultats –, mais je pense qu'il est temps de revoir nos critères.

Un dernier mot à propos de la preuve scientifique. À ce jour, *aucun* phénomène paranormal – quel qu'il soit – n'a *jamais* été prouvé à la satisfaction de la science. Oubliez tous les charlatans qui répètent que la clairvoyance, la télépathie ou l'astrologie sont des phénomènes « prouvés scientifiquement ». Cela conforte sans doute leurs affirmations, et cela sert peut-être aussi leur fonds de commerce, mais ce sont des balivernes. Seuls quelques phénomènes liés à la perception extrasensorielle ont été reconnus sur la base d'une « preuve statistique » (et avec beaucoup de réserve). Si la preuve statistique est acceptée en science – on lui reconnaît une certaine valeur, par exemple dans les études pharmacologiques (médicament contre placebo) –, on est encore très loin de la preuve scientifique.

La **preuve judiciaire** est plus équilibrée. J'aborde d'ailleurs souvent les faits paranormaux comme des affaires criminelles. Tel que je le conçois, l'enquêteur a pour rôle d'interroger les témoins et



d'étudier minutieusement la « scène de crime » afin de reconstituer le drame et d'identifier celui qui en est l'auteur. L'objectif est de présenter à un jury impartial (sceptique ou croyant) le scénario le plus vraisemblable. Il s'agit de procéder à une reconstitution des événements, sans parti pris ni préjugés, tout en reconnaissant que, sans l'apport médico-légal (scientifique), la preuve présentée peut être « au-delà du doute raisonnable », sans jamais être « hors de tout doute ».

Tant que faire se peut, je me suis efforcé d'articuler mes réflexions en me conformant à cette définition de la preuve judiciaire. Non pas en cherchant une preuve irréfutable, mais une preuve « au-delà du doute raisonnable », qu'elle soit en faveur du « suspect » ou qu'elle le discrédite. À vous à présent, mesdames et messieurs les jurés, d'évaluer la pertinence des dossiers que je vous présente dans cet ultime tome de *L'Enquêteur du paranormal*.

Bonne lecture,

Christian Page  
Septembre 2014

# CONTACTS AVEC L'AU-DELÀ

## Amityville... La maison du diable

### **Acte 1 – L'énigme**

À 18 h 35, le 13 novembre 1974, la police du comté de Suffolk (État de New York) reçoit un appel de Joey Yeswit. Le jeune homme explique qu'un certain Ronald DeFeo Jr est passé au bar où il se trouvait pour dire qu'il venait de trouver toute sa famille assassinée. Yeswit raconte que lui et d'autres clients ont accepté de l'accompagner jusque chez lui, à Amityville, où ils n'ont pu que constater l'horrible drame. Yeswit parle de quatre victimes. C'est du poste de la maison qu'il téléphone<sup>1</sup>.

Les policiers du comté de Suffolk et ceux d'Amityville mettent moins de dix minutes pour débarquer au 112, Ocean Avenue. Il s'agit d'une grande maison à deux étages de style colonial hollandais. Sur la pelouse, une petite enseigne porte l'inscription «*High Hopes*» (*Les grands espoirs*). En parcourant les lieux, ce n'est pas quatre, mais six corps

que découvrent les policiers. Toutes les victimes sont encore dans leur lit, ce qui laisse présumer qu'elles ont été abattues dans leur sommeil. Dans la grande chambre, au premier étage, il y a les propriétaires : Louise (42 ans) et Ronald DeFeo Sr (43 ans). Ils ont reçu chacun deux balles de gros calibre. En face se trouve la chambre de leur fille Allison (13 ans). L'adolescente a été atteinte au visage. La pièce d'à côté, face à la rue, est la chambre de Mark et John. Les deux garçons, âgés respectivement de 11 et 9 ans, ont été abattus d'une balle dans le dos. Les enquêteurs croient que l'assassin se tenait debout, entre les lits jumeaux, lorsqu'il a fait feu. Enfin, au dernier étage, ils trouvent le corps de Dawn DeFeo (18 ans). À l'instar des autres victimes, elle est étendue sur le ventre. Le tueur lui a logé une balle à bout portant, derrière la tête. Au total, l'assassin a tiré huit fois<sup>2</sup>. Il s'agit du pire crime à survenir à Amityville, une petite agglomération d'à peine 10 000 âmes située sur la côte sud de Long Island (New York). Le seul survivant de la famille est l'aîné des garçons, Ronald Jr (23 ans), surnommé Butch. C'est lui qui a découvert les corps.

Lorsque les enquêteurs l'interrogent, Ronald Jr raconte que, la nuit précédente, il a regardé *Castle Keep (Un château en enfer)* à la télévision, un film de guerre mettant en vedette Burt Lancaster. Il s'est couché aux alentours de 2 heures du matin. Comme il avait de la difficulté à dormir, il s'est relevé et a quitté la maison vers 4 heures pour se rendre au boulot. Il occupe un emploi de commis chez Brigante-Karl Buick, un concessionnaire automobile du côté de Coney Island. L'entreprise est la propriété de Michael Brigante, son grand-père maternel. Son père, Ronald Sr, y travaille également.

Au moment de quitter la maison, assure-t-il, toute sa famille dormait paisiblement. C'est en rentrant du travail, vers 18 heures, qu'il a découvert les corps. Quand les policiers lui demandent s'il a une idée de la personne qui aurait pu commettre un tel carnage, Ronald identifie un homme de main de la mafia avec lequel son père aurait eu un différend<sup>3</sup>.

Butch DeFeo n'est pas inconnu des policiers d'Amityville. Ses « sautes d'humeur » sont notoires. On raconte que lui et son père ne s'entendaient pas et qu'à plusieurs reprises il aurait menacé de le tuer. Le jeune homme est aussi fiché pour sa consommation d'alcool et de drogues (LSD et héroïne). Les autorités le suspectent également de délits mineurs. Il est d'ailleurs sous contrôle judiciaire pour avoir volé un moteur hors-bord à la marina de Copiague et pour possession de drogue<sup>4</sup>.

Avec les heures qui passent, Butch DeFeo devient le principal suspect. Les policiers ont trouvé dans sa chambre des cartouches de carabine Marlin de calibre .35, mais aucune trace de l'arme. Or, c'est ce type de carabine qui a servi à abattre les DeFeo. Lorsque les enquêteurs lui demandent s'il possède ou a déjà possédé une telle arme, Butch dit l'ignorer. Il avoue toutefois s'être débarrassé récemment d'une carabine qui fonctionnait mal. Il ignore cependant de quel calibre il s'agissait<sup>5</sup>. En interrogeant ses amis, les policiers apprennent qu'il était à la recherche d'un silencieux pour sa carabine<sup>6</sup>. Plus inquiétant : le rapport du médecin légiste confirme que les victimes ont été tuées entre 2 heures et 4 heures, ce qui signifie qu'elles l'ont été alors que Butch était encore dans la maison.

Pour les enquêteurs, le rôle de ce dernier apparaît de plus en plus sinistre. Trente-six heures après

les meurtres, ils l'informent qu'ils le suspectent d'être l'auteur de la tuerie. DeFeo nie. Il raconte une nouvelle histoire. Des inconnus se seraient introduits dans la maison et auraient abattu tous les occupants. Il aurait échappé au massacre en se cachant dans la salle de séjour, où se trouvait le téléviseur. Hélas pour lui, son récit ne cadre pas avec les faits. Il n'y a aucun doute que l'arme du crime est sa carabine Marlin .35. Difficile d'imaginer des tueurs débarquant chez leurs futures victimes sans arme. Les enquêteurs n'ont pas non plus trouvé de douilles, ce qui signifie que les assassins les auraient récupérées pour s'en débarrasser. Là encore, pourquoi des tueurs auraient-ils pris le temps de faire ce nettoyage ? Butch DeFeo se rend compte que la partie est perdue. Il avoue. « Quand j'ai commencé, je ne pouvais plus m'arrêter, dit-il. Tout cela a été très vite. » Il détaille ensuite les terrifiants événements survenus deux jours plus tôt. Il raconte s'être réveillé vers 3 heures du matin. Il s'était assoupi devant le téléviseur. Les images de *Castle Keep* défilaient toujours sur l'écran. Il est monté dans sa chambre, dans la mansarde, où il a pris sa carabine qu'il a chargée. Il est ensuite redescendu au premier, où il a abattu ses parents. Après, tout s'est passé très vite. Il a tué Allison, Mark et John, qui dormaient tous dans des chambres au premier, puis il est remonté au dernier étage. Sur le palier, il s'est retrouvé nez à nez avec Dawn, qui dormait exceptionnellement dans la chambre d'amis. La jeune femme, encore tout endormie, lui a demandé ce qui se passait. Il lui a répondu que tout allait bien et qu'elle pouvait retourner se coucher. Il a attendu quelques secondes, le temps qu'elle se remette au lit, puis a ouvert la porte et lui a tiré une balle derrière la tête.

Il a ensuite récupéré les douilles qu'il a placées dans une taie d'oreiller avec ses propres vêtements. Il a pris une douche, s'est habillé et est parti pour Coney Island. En route, il a jeté la carabine dans un canal donnant sur la rivière Amityville, tout près de chez lui, et la taie d'oreiller dans une bouche d'égout à Brooklyn<sup>7</sup>.

Sur la foi de ces révélations, les policiers retrouvent les pièces incriminantes<sup>8</sup>. Ronald DeFeo Jr est formellement accusé du meurtre des six membres de sa famille.

Le procès débute le 14 octobre 1975<sup>9</sup>. L'avocat de la défense, William Weber, entend démontrer que son client souffrait de problèmes mentaux lors de la tuerie du 13 novembre 1974, qu'il entendait des voix et qu'il était persuadé que Dieu s'adressait à lui. Il entend aussi démontrer qu'il n'a pas agi seul. Sa sœur Dawn aurait aussi participé au carnage. C'est elle qui aurait abattu les enfants. Si le procureur, Me Gerard B. Sullivan, admet que DeFeo présente des traits antisociaux, ses actions la nuit des meurtres prouvent en revanche qu'il était conscient de la portée de ces gestes. Quant à l'implication de Dawn DeFeo, le procureur qualifie ce scénario de « fable ». En accusant sa sœur, croit le procureur, Ronald lui fait porter l'odieux du meurtre des enfants. Quand on sait le sort réservé aux agresseurs d'enfants derrière les barreaux, Ronald a tout intérêt à faire porter le chapeau à quelqu'un d'autre. C'est aussi l'avis des jurés qui, le 15 novembre, déclarent Ronald DeFeo Jr coupable de tous les chefs d'accusation portés contre lui. Le 4 décembre, le juge Thomas M. Stark le condamne à cent vingt-cinq ans de réclusion sans possibilité de libération conditionnelle avant vingt-cinq ans<sup>10</sup>.

Alors que les portes du pénitencier de Clinton, à Dannemora (New York), s'ouvrent pour accueillir le meurtrier de 24 ans, un jeune couple de Deer Park (New York) acquiert l'austère et désormais vacante demeure des DeFeo. L'acte d'achat est signé le 18 décembre 1975. Le jour même, George et Kathy Lutz et leurs trois enfants\* – Daniel (9 ans), Christopher (7 ans) et Melissa (5 ans) – emménagent au 112, Ocean Avenue<sup>11</sup>.

George Lutz, 28 ans, dirige une société d'arpentage qui bat de l'aile, la William H. Perry Inc.<sup>12</sup>. Lui et sa nouvelle épouse, Kathy, 30 ans, cherchaient une maison dans les 50 000 dollars. En consultant les agences immobilières, ils ont trouvé une grande propriété à vendre à Amityville. Elle comptait six chambres, un salon, une salle à manger, une véranda fermée, un garage, une piscine creusée et un hangar à bateau. Le prix demandé : 80 000 dollars<sup>13</sup>. Les Lutz ne sont pas des imbéciles. Ce genre de propriété en vaut le double. À ce prix, il devait y avoir quelque chose de pas catholique. Ils ont appris de quoi il en retournait en visitant les lieux. L'agente immobilière les a informés que la maison avait été le théâtre de six meurtres horribles, ceux de la famille DeFeo. Mais les Lutz, qui ne sont pas superstitieux, ont décidé de l'acheter malgré ce passé macabre<sup>14</sup>.

Le 18 décembre 1975, la famille emménage donc au 112, Ocean Avenue. Mais apparemment, ils ne sont pas les seuls à y avoir élu domicile. Dès la première journée, des phénomènes étranges se produisent. Ralph Pecoraro, le prêtre venu bénir les lieux à la demande des Lutz, est littéralement chassé

---

\* Il s'agit en fait des enfants de Kathy, nés d'un premier mariage. Légalement parlant, George Lutz est donc leur beau-père.



par une voix gutturale qui lui dit : « Va-t'en<sup>15</sup> ! » Commence alors ce qui va devenir la plus célèbre histoire de maison hantée du xx<sup>e</sup> siècle.

Au début, les manifestations sont banales, presque anodines, mais les choses vont crescendo. Des portes s'ouvrent toutes seules, d'autres sont pratiquement arrachées de leurs gonds<sup>16</sup>. Des objets, mus par des forces invisibles, se déplacent aux étages. Des centaines de mouches, malgré une température extérieure de -14 °C, envahissent une chambre du premier étage. Des dépôts noirs et nauséabonds entachent les cuvettes des toilettes<sup>17</sup>. Pire, des substances visqueuses, jaunâtres et verdâtres, suintent des plafonds, des cadres de porte et même des serrures. Kathy Lutz subit d'étonnants épisodes de lévitation sous les yeux médusés de son époux. Des tempêtes d'une violence inouïe s'abattent uniquement sur la résidence des Lutz. Les enfants sont aussi témoins de phénomènes étranges. Ils évoquent des apparitions spectrales et terrifiantes. La cadette de la famille, la petite Melissa, parle même d'un « cochon fantôme » qui lui aurait dit s'appeler Jodi<sup>18</sup>. Les personnalités se transforment également. Les enfants deviennent plus turbulents : Kathy, qui a un tempérament doux, devient plus agressive, tandis que George perd tout intérêt dans son travail et explose à la moindre contrariété<sup>19</sup>.

Le 14 janvier 1976, après avoir passé seulement vingt-huit jours dans ce qu'ils imaginaient être la maison de leurs rêves, les Lutz fuient leur propriété... pour ne jamais y revenir. Dans l'immédiat, ils s'installent chez la mère de Kathy, à Babylon (New York). Ils ont besoin d'une pause pour laisser décanter leurs terrifiantes expériences des dernières semaines. Mais, même loin du 112, Ocean Avenue, ils

continuent de ressentir ces présences maléfiques<sup>20</sup>. Sur les conseils du père Ralph Pecoraro, les Lutz téléphonent à la *Psychical Research Foundation* de Durham (Caroline du Nord) pour se confier<sup>21</sup>. Ils contactent aussi William Weber, l'avocat de Ronald DeFeo Jr. Les Lutz ont en effet appris que, durant son procès, l'assassin avait soutenu avoir entendu des voix fantomatiques. Ces voix auraient-elles un lien avec leur propre expérience<sup>22</sup> ? Leur histoire intéresse beaucoup l'avocat, qui songe à faire appel pour son client et envisage de le défendre en invoquant la « possession diabolique ».

Il y a maintenant tant de personnes dans la confiance que les événements d'Amityville sont devenus un secret de polichinelle. Le 14 février 1976, le quotidien *Newsday* publie un article sur l'affaire intitulé « *DeFeo Home Abandoned; Buyer Calls It Haunted* » (« La maison des DeFeo abandonnée : les nouveaux propriétaires disent qu'elle est hantée »). Le journaliste ne cite pas sa source, mais les Lutz suspectent William Weber d'être responsable de la fuite. Quoiqu'il en soit, le secret est éventé, et plus rien ne peut empêcher les choses de s'emballer<sup>23</sup>.

Deux jours plus tard, profitant de l'article de *Newsday*, William Weber organise une conférence de presse. Les Lutz en sont les vedettes. L'avocat explique que leur expérience confirme que son client, Ronald DeFeo Jr, était bel et bien possédé la nuit où il a tué sa famille. De leur côté, questionnés par les journalistes, les Lutz sont avares de commentaires. George se contente de dire que lui et sa famille ont quitté leur résidence parce qu'ils craignaient pour leur sécurité<sup>24</sup>.

Au fil des semaines, les Lutz se retrouvent sollicités par des gens qui s'intéressent de près à la

« maison hantée d'Amityville ». Il s'agit notamment de Laura DiDio, l'une des responsables de l'information de la chaîne de télévision new-yorkaise Channel 5. DiDio entend bien obtenir l'exclusivité télévisuelle de l'affaire. C'est elle qui propose aux Lutz d'entrer en contact avec les Warren<sup>25</sup>. Ed et Lorraine Warren sont des spécialistes de l'occulte de Monroe (Connecticut) ; lui est démonologue, et elle, médium. Ils sont considérés comme des experts pour tout ce qui touche les phénomènes de lieux hantés et de possession. En 1952, ils ont fondé la New England Society for Psychic Research. Le couple aurait enquêté sur des milliers de cas de maisons hantées.

Le 6 mars 1976, les Warren débarquent à Amityville, filmés par les caméras de Channel 5. Sont également présents Mary Pascarella Downey, une médium de New Haven (Connecticut), Alex Tanous et Karlis Osis, de l'American Society for Psychological Research de New York, et Jerry Solfvin, George Kekoris et Keith Harary, trois chercheurs de la Psychological Research Foundation de Durham<sup>26</sup>. Le groupe commence par visiter la propriété. Mary Pascarella Downey et Lorraine Warren, qui dit avoir des dons de clairvoyance, affirment ressentir diverses présences. D'après Lorraine, ce ne serait pas seulement les âmes des défunts DeFeo, il y aurait aussi une entité négative « non humaine » et diabolique. C'est cette entité qui aurait possédé Ronald DeFeo Jr la nuit des meurtres<sup>27</sup>. Le même soir, le groupe se réunit dans la salle à manger pour y tenir une séance de spiritisme. Les esprits que « canalise » Mary Pascarella Downey ne révèlent rien sur la nature des phénomènes, mais, avec les grognements et les soubresauts de la spirite, les téléspectateurs de Channel 5

ont droit à un spectacle inoubliable<sup>28</sup>. Durant cette même soirée, un appareil photographique installé au premier étage, devant ce qui était la chambre d'Allison DeFeo, capte l'image d'une figure fantomatique qui semble regarder par l'entrebâillement de la porte<sup>29</sup>.

C'est à cette époque que les Lutz contactent Tam Mossman, éditeur chez Prentice-Hall, dans le New Jersey. Ils lui expliquent qu'ils sont les « Lutz » de l'histoire d'Amityville : beaucoup de mensonges circulent à leur sujet, et ils aimeraient donner leur version des faits. Mossman est très enthousiaste. Il les met en contact avec son ami et auteur Jay Anson. Celui-ci ne connaît à peu près rien de l'histoire. Les Lutz lui remettent une trentaine d'heures d'enregistrements audio où ils racontent en détail leurs vingt-huit jours d'angoisse. Le livre *The Amityville Horror (Amityville, la maison du diable)* sort en librairie en septembre 1977. Jay Anson y présente le récit des Lutz sous la forme d'un journal décrivant au jour le jour les phénomènes survenus au 112, Ocean Avenue. Le livre, sous-titré *une histoire vraie*, se hisse rapidement en tête des *best-sellers*<sup>30</sup>.

Le 27 juin 1979 sort sur les écrans le film *The Amityville Horror*, adapté du livre de Jay Anson, qui met en vedette James Brolin et Margot Kidder dans les rôles des époux Lutz. Uniquement aux États-Unis, il va engranger des recettes de plus de 80 millions de dollars.

Depuis, l'histoire des Lutz a donné lieu à de nombreuses suites littéraires et cinématographiques... au grand dam des nouveaux propriétaires du 112, Ocean Avenue et des habitants d'Amityville. L'ancienne demeure des DeFeo est devenue une attraction touristique. Chaque année, des cen-

taines de curieux défilent devant la résidence qui, en dépit de quelques modifications d'ordre esthétique (dont la disparition des fameuses fenêtres en quart-de-lune), a gardé ses lignes caractéristiques.

## Acte 2 – L'enquête

L'« histoire » ou l'« affaire » d'Amityville, comme on la présente souvent, est l'une des plus complexes que je connaisse. Non pas à cause des phénomènes rapportés, mais en raison des mensonges qui l'entourent. D'un côté, il y a ceux qui croient que toute cette histoire a été inventée par les Lutz et, de l'autre, ceux qui restent persuadés de la réalité de ces phénomènes. Leur démarche à tous tient souvent plus de la croisade fanatique que de la quête de la vérité. Ajoutez à cela la disparition de la famille DeFeo, dont l'interprétation va du familicide à la possession diabolique en passant par la théorie du complot, et vous vous retrouvez vite avec une énigme inextricable. Et si ce n'était que cela... Avec les années, l'affaire d'Amityville est devenue une *business* où des dizaines de participants ont réclamé leur part du gâteau. Il ne s'agit plus d'une histoire de fantôme, mais d'une affaire d'argent. Et dans ce panier de crabes, les crustacés se transforment vite en requins.

J'ai découvert cette histoire à la fin des années 1970. Un ami m'avait donné un exemplaire du livre de Jay Anson que j'ai dévoré en deux soirées. Sa publication en français coïncidait avec la sortie au cinéma d'*Amityville: la maison du diable*, film qui, je l'avoue, m'a donné quelques frissons. À cette époque, mon esprit critique était aussi aiguisé qu'une vieille paire de patins. J'ai donc avalé ces coulevres sans me poser de questions. Pourquoi en aurait-il été autrement ? Si les auteurs du livre et

du film assuraient que les événements avaient vraiment eu lieu, pourquoi en douter ? Avec le temps, heureusement, j'ai appris à faire davantage la part des choses.

D'entrée de jeu, disons que l'affaire d'Amityville n'aurait jamais connu une telle popularité sans le prélude que constituent les meurtres de la famille DeFeo. Pour beaucoup, le mystère commence d'ailleurs par cette terrible nuit du 13 novembre 1974. Que s'est-il vraiment passé au 112, Ocean Avenue ?

Lors du procès de Ronald DeFeo Jr, qui s'est tenu à l'automne 1975, plusieurs experts ont contesté la version du procureur. Selon Me Gerard B. Sullivan, qu'appuie une confession de Ronald DeFeo Jr à la police du comté de Suffolk, l'assassin aurait agi seul. Vers 3 heures du matin, il aurait pris sa carabine Marlin pour assassiner systématiquement tous les membres de sa famille. Ni complice, ni démon, mais un mobile : une police d'assurance vie de 200 000 dollars dont il devenait le bénéficiaire à la mort de ses parents<sup>31</sup>. Mais cette version n'est pas la seule que l'assassin a donnée à la police et à ses avocats (William Weber et Jacob Siegfried). Entre son arrestation et la tenue de l'enquête préliminaire, DeFeo a accusé tantôt des sbires de la mafia, tantôt sa sœur Dawn (avec laquelle, selon une rumeur, il aurait eu des relations incestueuses<sup>32</sup>), tantôt une mystérieuse présence « aux mains gantées de noir ». Les médias ont aussi relevé des « anomalies ». Comment expliquer que toutes les victimes aient été retrouvées dans leur lit ? Pourquoi le bruit des détonations ne les a-t-il pas réveillées ? Avaient-elles été droguées ? Comment se fait-il que les voisins n'aient entendu aucun coup de feu alors qu'ils n'habitaient pourtant qu'à quelques dizaines de mètres ?

Les tests toxicologiques et l'autopsie de cinq des victimes (Ronald Sr, Louise, Allison, Mark et John) ont été confiés au Dr Howard C. Adelman, médecin légiste pour le comté de Suffolk. Pour des questions de temps, l'autopsie de Dawn DeFeo a été réalisée par son collègue le Dr Irving Rappaport. Les résultats sont tombés en novembre 1974 : les DeFeo ont tous été abattus par des projectiles tirés par une carabine Marlin de calibre .35, ce qui suggère un seul tueur, et aucune trace de drogue n'a été découverte dans leur sang ou leurs urines. Les victimes étaient toutes sobres au moment de leur mort<sup>33</sup>. Dans ce cas, comment expliquer qu'elles ne se soient pas réveillées ? Ronald Sr et Louise ont été tués en premier. Ils ont été atteints de deux coups de feu chacun, mais l'angle de pénétration prouve que l'assassin s'est déplacé entre les tirs : il a d'abord tiré une fois sur chacune des victimes, avant de se rapprocher et de les viser à nouveau. Dès la première détonation, les victimes se sont probablement réveillées, mais le tueur les a achevées avant qu'elles aient compris ce qu'il leur arrivait. Trois des enfants dormaient au même étage : Allison, Mark et John. Ils se sont peut-être réveillés, mais, paralysés par la peur, peut-être ont-ils préféré ne pas bouger. Mark souffrait d'une blessure au dos qui l'obligeait à se déplacer en fauteuil roulant (on le voit sur les photos de la scène du crime juste à côté de son lit). Il est possible aussi que les jeunes ne se soient pas réveillés. Comme tous les parents le savent, les enfants peuvent dormir d'un sommeil de plomb. On peut les déplacer d'une pièce à une autre, voire d'une maison à une autre, sans qu'ils se réveillent. Quant à Dawn, Ronald a raconté qu'en arrivant dans la mansarde, il l'avait trouvée debout devant la chambre d'amis. Il lui a dit d'aller

se recoucher. Dès qu'elle s'est remise au lit, il l'a abattue. Par ailleurs, les voisins ont raconté que, vers 3 heures du matin, le chien des DeFeo s'était mis à aboyer<sup>34</sup>, ce qui a sans doute couvert les détonations provenant de la maison.

Certains auteurs ont souligné qu'un détective engagé par William Weber, l'avocat de DeFeo, avait trouvé des particules de poudre non brûlées sur la chemise de nuit de Dawn DeFeo, ce qui laisse penser que la jeune femme avait également fait feu avec l'arme du crime<sup>35</sup>. Cette affirmation a été contredite par Larry Ragle, ancien directeur du Laboratoire des sciences médico-légales du comté d'Orange (Californie)<sup>36</sup>. Les vêtements de la victime étaient beaucoup trop souillés de sang pour qu'on puisse distinguer les particules brûlées (résultant d'un tir à bout portant) des particules non brûlées. En outre, la science médico-légale des années 1970 était bien loin des techniques d'aujourd'hui.

Pour l'heure, une seule personne sait avec certitude ce qui s'est passé cette nuit-là, et cette personne est le prisonnier matricule 75A4053 du pénitencier de Green Haven (New York) : Ronald DeFeo Jr. Mais parmi toutes les versions des faits qu'il a avancées, laquelle choisir ? Peut-être aucune ! Dans une lettre adressée il y a quelques années à l'animateur radiophonique Lou Gentile, DeFeo écrivait : « Je suis la seule personne vivante qui connaît l'histoire et je ne l'ai jamais racontée, ni à la police, ni au *district attorney*, ni à la cour, ni à la Commission des libérations conditionnelles, ni à aucun auteur. » Le suspense reste entier !

Au-delà des spéculations sur l'identité d'un hypothétique complice dans les meurtres de la famille DeFeo, un candidat peut être écarté : le



diable. Depuis sa condamnation, Ronald DeFeo Jr a maintes fois réitéré que toutes ces « histoires » de voix fantomatiques ou de présences surnaturelles à Amityville étaient des bobards imaginés par son avocat, William Weber, afin de plaider la « maladie mentale » lors du procès<sup>37</sup>.

Ce qui nous renvoie au récit des Lutz...

Dans leur histoire, deux choses sont certaines : ils ont emménagé au 112, Ocean Avenue le 18 décembre 1975, et ils ont quitté les lieux, vingt-huit jours plus tard, le 14 janvier 1976... et encore\*.

Si l'on reconstitue depuis le début cette histoire de maison hantée, on constate que les Lutz ont progressivement renforcé leur récit. À chaque fois qu'ils s'adressaient aux médias, ils lui injectaient un peu plus de stéroïdes. Lors d'une conférence de presse organisée le 16 février 1976 – un mois jour pour jour ou presque après avoir fui le 112, Ocean Avenue –, George Lutz déclarait aux journalistes : « Il n'y avait aucun objet qui flottait dans l'air ni aucun gémissement. Mais nous sommes partis parce que nous craignons pour notre sécurité. Il y a une force très puissante là-bas<sup>38</sup>. » Six semaines plus tard, le couple se confiait au journaliste Paul Dougherty du tabloïd *The Star*. George parlait alors de meubles qui se déplaçaient tout seuls et d'une porte de 100 kilos qui aurait été arrachée de ses gonds<sup>39</sup>. On est loin ici de ses déclarations du mois de février.

Pendant plus d'un an, les Lutz se sont ainsi prêtés au jeu des médias, transformant leur histoire en un cas de possession diabolique digne de *L'Exorciste*. Tous les ingrédients y étaient : apparitions

---

\* Des témoins ont raconté que les Lutz étaient retournés au 112, Ocean Avenue pour y faire une vente de garage.

spectrales, voix gutturales et meubles qui bougent. Puis, en septembre 1977, le livre de Jay Anson, *The Amityville Horror* – dont 50 % des droits d'auteur revenaient aux Lutz<sup>40</sup> –, est sorti en librairie. Ce fut un succès immédiat. À ce jour, uniquement aux États-Unis, le livre s'est vendu à quelque 10 millions d'exemplaires.

La plupart des sceptiques ont cherché à déboullonner l'affaire d'Amityville en comparant la version du livre aux événements factuels (et vérifiables). Si l'exercice est nécessaire – après tout, *The Amityville Horror* est présenté comme « une histoire vraie » –, il faut se rappeler que le livre n'a pas été écrit par les Lutz, mais par Jay Anson. Pour ce faire, l'auteur a utilisé essentiellement des enregistrements audio où les Lutz racontaient ce qu'ils avaient vécu. Jay Anson n'a jamais rencontré les Lutz durant son processus d'écriture et n'a pas non plus enquêté sur les faits allégués<sup>41</sup>. De son propre aveu, il a aussi beaucoup « brodé » autour du récit<sup>42</sup>. Tant et si bien qu'il est impossible de savoir ce qui provient du témoignage des Lutz et ce qui a été embelli ou forgé par l'auteur (décédé en 1980, il n'est plus là pour le dire). George Lutz a été le premier à rectifier certains détails du livre d'Anson<sup>43</sup>. Mais il a aussi dit, lors d'une poursuite qui l'opposait à Dino De Laurentiis – le producteur du film *Amityville II: The Possession* (1982) –, que le livre de Jay Anson était une « description fidèle » de leur cauchemar. En somme, une manière habile de jouer sur tous les tableaux.

Par exemple, voici comment Anson décrit dans son livre une visite de Jodi, le « cochon fantôme ». Le 1<sup>er</sup> janvier 1976 au soir, George poursuit l'animal jusque dans le jardin. Le lendemain, en retournant à l'extérieur, il remarque dans la neige d'étranges

empreintes en forme de sabot fourchu. Celles-ci vont de la maison au garage. Puis, en y regardant de plus près, George découvre que la porte du garage a pratiquement été arrachée de son cadre. Il appelle alors la police d'Amityville, qui dépêche sur place l'agent Lou Zammataro<sup>44</sup>.

Plusieurs éléments clochent dans cet épisode. J'ai moi-même vérifié auprès de la police d'Amityville s'il y avait un rapport concernant cet incident. Non seulement on m'a assuré qu'il n'en était rien, mais on m'a précisé que le sergent Patrick « Pat » Cammaroto (appelé Zammataro dans le livre) ne s'était *jamais* rendu au 112, Ocean Avenue pendant que les Lutz y habitaient. Vérification faite auprès du service météorologique, j'ai également appris que, le 1<sup>er</sup> janvier 1976, il n'y avait eu aucune accumulation de neige au sol à Amityville.

De telles incohérences – le livre de Jay Anson en fourmille et je pourrais les multiplier à satiété – sont l'arbre qui cache la forêt. Ce qui a pourri l'affaire d'Amityville, et l'a complètement discréditée, ce ne sont pas tant les fables que contient le livre d'Anson que les déclarations publiques des principaux intéressés... et l'argent.

J'ai commencé à enquêter sur l'affaire d'Amityville en 1985, quelques années après avoir lu le livre. J'ai vite identifié le cancer qui la rongeaient.

Un mois après avoir quitté le 112, Ocean Avenue, les Lutz ont rencontré William Weber, l'avocat de Ronald DeFeo Jr. Weber songeait à faire appel de la peine infligée à son client, qui était incarcéré au pénitencier de Clinton, à Dannemora (New York). L'avocat, qui caressait aussi l'idée d'écrire un livre avec l'auteur Paul Hoffman, a proposé aux Lutz de se joindre à lui dans cette aventure littéraire. Leur

expérience apporterait quelque chose d'intéressant au livre ; et par la bande, elle jouerait également en faveur de l'argument de « possession diabolique » qu'il entendait invoqué en appel<sup>45</sup>. Pour leur contribution, les Lutz recevraient 12 % des droits d'auteur. Ils ont refusé, préférant s'associer à Prentice-Hall qui leur offrait davantage. Malgré le départ des Lutz, Weber et Hoffman ont continué d'exploiter leur expérience. En avril 1977, Paul Hoffman a vendu deux articles sur la maison hantée d'Amityville : le premier au *New York Sunday News* (« *Life in a Haunted House* »), et le second au magazine *Good Housekeeping* (« *Our Dream House was Haunted* »). Mais il l'a fait sans l'autorisation des principaux intéressés, ce qui a eu pour effet de mettre le feu aux poudres. Prétendant une violation de leur vie privée, les Lutz ont poursuivi Weber et ses associés – ainsi que le *New York Sunday News*, *Good Housekeeping* et la Hearst Corporation – pour 4,5 millions de dollars. Les intimés n'ont pas tardé à réagir et ont contre-attaqué avec une poursuite de 2 millions de dollars, accusant les Lutz de rupture de contrat et de fraude<sup>46</sup>. En première instance, le juge Jacob Mishler, de la cour fédérale de Brooklyn, a débouté les Lutz dans leur poursuite contre les médias. Puis, en seconde instance, le 10 septembre 1979, le juge Jack Weinstein a rejeté la plainte des Lutz. Dans son jugement, il a déclaré : « D'après ce que j'ai entendu, il m'apparaît clair qu'une large portion du livre relève de la fiction, une fiction basée en majeure partie sur les suggestions de M. Weber<sup>47</sup>. » Il en a profité aussi pour critiquer les méthodes de William Weber qui relevaient selon lui « d'une éthique douteuse ».

De quoi parlait l'honorable Jack Weinstein lorsqu'il a évoqué dans son jugement « une fiction

basée en majeure partie sur les suggestions de M. Weber » ? Libéré des contraintes que lui imposait la poursuite des Lutz, William Weber s'est confié au magazine *People* et un article a été publié le 17 septembre 1979, une semaine après le jugement rendu par Jack Weinstein. L'avocat y avouait que, pour l'essentiel, l'histoire d'Amityville avait été concoctée par lui et les Lutz lors d'une soirée bien arrosée. « Nous avons imaginé cette histoire d'horreur autour de quelques bouteilles de vin. J'ai dit à George Lutz que Ronnie DeFeo qualifiait souvent le chat des voisins de "porc", a raconté Weber. George, en fin manipulateur, a improvisé à partir de ce détail et, dans le livre, il voit un cochon diabolique à travers une fenêtre<sup>48</sup>. »

Dans une autre entrevue, Weber en a rajouté : « J'étais assis avec les Lutz, discutant avec eux à propos de l'histoire de Ronnie DeFeo. Je leur ai montré des photos de la scène de crime. Sur plusieurs d'entre elles, on pouvait voir des espèces de taches sur les murs et les serrures des portes. Tous ceux qui savent ce qu'est une enquête policière auraient reconnu dans ces taches la poudre qu'utilisent les enquêteurs pour révéler les empreintes digitales. C'est en regardant ces taches que les Lutz et moi avons imaginé cette substance verdâtre suintant des murs<sup>49</sup>. »

Avec le temps, l'affaire s'est enlisée dans un épouvantable bourbier juridique, ce qui a découragé et empêché tout enquêteur de séparer la vérité de la fiction. Après Weber et ses associés, les Lutz ont poursuivi le producteur Dino De Laurentiis parce qu'ils souhaitaient que son film *Amityville II: le possédé* soit basé sur le livre de John G. Jones,

*Amityville II*\* – dans lequel le couple raconte que les forces maléfiques du 112, Ocean Avenue les auraient poursuivis jusqu'en Californie – plutôt que sur le livre d'Hans Holzer, *Meurtre à Amityville*\*\* . Les Lutz avaient le sentiment que tous ceux et celles qui utilisaient le mot « Amityville » leur étaient redevables en espèces sonnantes. Ils ont été déboutés.

Dans toute cause, il y a un plaignant et un défendeur, et les Lutz ont découvert que ces rôles étaient parfois interchangeables. À leur tour, ils ont été poursuivis (ainsi que Jay Anson et Prentice-Hall) par le sergent Patrick Cammaroto de la police d'Amityville<sup>50</sup>. C'est lui qui, dans le livre *The Amityville Horror*, aurait vu les empreintes du « cochon fantôme » Jodi et les dommages faits à la porte du garage des Lutz. L'épisode était en réalité une invention des Lutz. Pat Cammaroto les a donc poursuivis, eux et leurs associés, pour l'avoir impliqué dans leurs fariboles. D'autant que, dans l'édition originale de *The Amityville Horror*, le sergent Cammaroto était identifié sous son nom véritable. L'affaire s'est réglée hors cour : outre une compensation financière, le policier a obtenu l'assurance que, dans les rééditions du livre, son nom soit altéré pour devenir Zammataro.

Les Lutz ont également été poursuivis par le père Ralph Pecoraro. Dans *The Amityville Horror*, où il apparaît sous les traits du père Mancuso, c'est lui qui a supposément été chassé du 112, Ocean Avenue par une voix fantomatique. Dans sa poursuite, l'ecclésiastique a souligné que les Lutz avaient « beaucoup exagéré sa participation ». L'affaire s'est réglée également hors cour<sup>51</sup>.

\* John G. Jones, *Amityville II*, J'ai lu, 1982.

\*\* Hans Holzer, *Meurtre à Amityville*, Atlantic, 1981.

Ce sont ensuite les Cromarty qui ont poursuivi les Lutz et Prentice-Hall. En mars 1977, James et Barbara Cromarty ont racheté le 112, Ocean Avenue pour 55 000 dollars. Une aubaine... mais aussi un cadeau empoisonné. Leur vie privée a été affectée par les curieux qui ne cessaient de défilier devant leur maison dans l'espoir d'y apercevoir quelque démon. Pour cette « nuisance », les Cromarty ont réclamé un dédommagement devant les tribunaux. Là encore l'affaire s'est réglée hors cour<sup>52</sup>.

Après Amityville, les Lutz ont acheté une maison à San Diego (Californie) où ils ont fini par divorcer, puis Kathy a déménagé en Arizona et George à Las Vegas. Kathy est décédée en 2004 et George en 2006<sup>53</sup>. Entre la publication du livre de Jay Anson et le décès de George, les Lutz auront été impliqués dans pas moins de quatorze poursuites en lien avec la prétendue maison hantée d'Amityville<sup>54</sup>. La dernière a été engagée par George Lutz contre son beau-fils Christopher (qui avait 7 ans à l'époque) pour « violation d'une marque déposée » (*Trademark Infringement*)<sup>55</sup>.

Ces nombreuses poursuites correspondent à des milliers de pages de documentation et à l'audition de centaines de témoins. Les contradictions entre les plaignants et les défendeurs y sont si nombreuses qu'il est devenu impossible d'en extraire la vérité. J'ai lu la transcription de plusieurs de ces cas et un livre entier ne suffirait pas à passer en revue toutes les incongruités qu'on y trouve. À mon avis, depuis le décès de Kathy et de George Lutz, la vérité sur l'affaire d'Amityville n'est plus une question de faits, mais une affaire de croyance. Qui plus est, dans cette joute où tout ne repose que sur les déclarations des uns et des autres, on en oublie qu'aucune enquête

sérieuse n'a jamais été menée au 112, Ocean Avenue. Il est vrai que, le 6 mars 1976, les Warren, accompagnés de quelques spécialistes de l'étrange, ont visité l'ancienne maison des DeFeo à l'invitation de Channel 5. Le groupe s'est baladé d'une pièce à une autre en écoutant les « révélation médiumniques » de Lorraine Warren et de Mary Pascarella Downey. Ce n'est pas exactement ce que je qualifierais d'enquête sérieuse. Durant cette même visite, Gene Campbell, un photographe travaillant avec les Warren, a pris sur le seuil de l'ancienne chambre d'Allison DeFeo une photo où apparaîtrait le fantôme d'un jeune garçon. Beaucoup croient qu'il pourrait s'agir du spectre de John DeFeo, l'un des enfants assassinés. Rien n'est moins sûr ! Lors de la visite des Warren, Gene Campbell a placé au premier étage un appareil photographique infrarouge équipé d'un déclencheur automatique. Durant la soirée et une bonne partie de la nuit, l'appareil a ainsi utilisé plusieurs pellicules et pris des centaines de photographies. Ces clichés ont été remis aux Lutz le lendemain. Trois ans plus tard, en consultant ces photos, une amie des Lutz a remarqué la présence d'un visage « aux yeux lumineux » dans l'entrebâillement de la porte. Il pouvait s'agir d'un enfant se tenant debout derrière la rampe de l'escalier ou d'un homme agenouillé à l'entrée de la chambre. La photo fait à présent partie du folklore d'Amityville... malheureusement pour les mauvaises raisons. Des abonnés de l'*Amity Truth Board*, un site internet dédié à l'affaire d'Amityville, ont cru reconnaître dans ce « fantôme » Paul Bartz, un membre de l'équipe qui accompagnait les Warren le 6 mars 1976. Sur d'autres photographies prises ce soir-là, on peut voir ce même Paul Bartz habillé d'un pantalon clair et d'une chemise à carreaux. Or, en y regardant de plus



près, le « garçon fantôme » semble lui aussi porter une chemise à carreaux. Drôle de coïncidence... Interrogé à ce sujet en 2006 sur un babillard électronique, Paul Bartz n'a tranché ni dans un sens ni dans l'autre.

*Je suis Paul Bartz, celui-là même qui a participé à la séance dans la maison d'Amityville, il y a trente-deux ans. L'image dont vous parlez me ressemble en effet. Je sais que Ed (maintenant décédé) et Lorraine ont déclaré publiquement (notamment à la télévision nationale) qu'il s'agissait d'un fantôme. En raison du respect et de l'admiration que j'ai pour eux, je ne commenterai pas davantage cette affaire, afin que se poursuive la légende de la maison la plus hantée d'Amérique.*

Hormis la visite des Warren, la seule autre « enquête » menée au 112, Ocean Avenue remonte à janvier 1977. À cette époque, la maison, redevenue propriété de la banque depuis le 30 août 1976, était vacante. Hans Holzer, professeur de parapsychologie au New York Institute of Parapsychology, s'y est rendu en compagnie de la médium Ethel Johnson-Meyers. Celle-ci y aurait capté non seulement les effluves négatifs de Ronald DeFeo et de ses victimes, mais aussi celles d'Amérindiens en colère. Toujours selon la médium, la maison aurait été érigée sur un ancien cimetière autochtone, une terre sacrée, d'où la violence des esprits<sup>56</sup>. Là encore, une visite des lieux en compagnie d'un médium n'est pas ce que j'appellerais une enquête exhaustive. Qui plus est, en vérifiant auprès de la Société d'histoire d'Amityville, j'ai acquis l'assurance qu'aucun cimetière amérindien ne se trouvait sur ces terres. Un autre mythe sans fondement.

Après trente-cinq ans d'enquêtes approfondies, le journaliste Christian R. Page est une sommité des phénomènes paranormaux au Québec.

Dans ce troisième et dernier tome, il nous entraîne dans les sillons de phénomènes étranges et inexplicables : la maison du diable à Amityville ; les cercles céréaliers ; la combustion humaine spontanée ; le parcours ensanglanté de Gilles de Rais. Il fouille les archives, les dossiers de la police, interroge les témoins, les autorités, les experts et, chemin faisant, nous fait partager ses émotions, ses doutes, ses questionnements et son espoir d'en arriver à une juste compréhension.

Réunis sous cinq grands thèmes – *Contacts avec l'au-delà*, *Voyageurs de l'espace*, *Inexplicable et PSI*, *Créatures de l'ombre* et *Mystères historiques* –, les quatorze chapitres témoignent des investigations menées avec une intégrité et une neutralité journalistiques parfaites, loin du sensationnalisme que le paranormal peut parfois susciter.

DÉCOUVREZ LES CONCLUSIONS ÉCLAIRANTES,  
SOLIDES, TRÈS DOCUMENTÉES ET SOUVENT  
STUPÉFIANTES DE CET ENQUÊTEUR DU  
PARANORMAL HORS DE L'ORDINAIRE.

## CHRISTIAN R. PAGE,

*diplômé en communication de l'Université de Montréal, a depuis 2000 collaboré entre autres aux documentaires Aux frontières de l'inexpliqué, Rencontre avec l'au-delà et Des histoires extraordinaires, diffusés à Zitélé. Il est également l'architecte, de la conception à la réalisation, des populaires séries Dossiers mystère de Canal D, et chroniqueur régulier à l'émission Dutrizac l'après-midi, au 98,5 fm.*